

Nicolas DHUICQ
Député de l'Aube
Conseiller général
Maire de Brienne-le-Château

Brienne-le-Château,
le 25 juin 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nicolas DHUICQ réagit à la proposition de loi visant à garantir de justes conditions de rémunération aux salariés concernés par une procédure de reclassement

Nicolas DHUICQ, Député de l'Aube, se félicite de l'examen en première lecture de la proposition de loi visant à garantir de justes conditions de rémunération aux salariés concernés par une procédure de reclassement présentée par Philippe FOLLIOT, Député du Tarn.

Il s'agit d'un texte qui répond à une nécessité éthique et juridique. Il pose des exigences justes quant aux salaires offerts à celles et ceux à qui un emploi de substitution à l'étranger est proposé.

De même, il évitera que des situations absurdes comme celle de l'entreprise Olympia à Romilly-sur-Seine se reproduisent.

Contact presse

Amélie FAUCONNET

Collaboratrice parlementaire de Nicolas DHUICQ

Tél. 03 25 92 20 31 / 06 81 47 66 17

ndhuicq@orange.fr